

Saint Affrique les Montagnes



Hommage à Jacques

Des écluses sur le CD 85

Sommaire

Hommage à Jacques MILLET	03
Le mot du maire	04
Vie du Village	05
L'année des commissions	09
La page des associations	13
Les infos	15
Etat Civil 2024	17
Pages détente	18

Bulletin Municipal de Saint Affrique les Montagne

1 Avenue des Platanes
81290 Saint-Affrique-les-Montagnes

Téléphone :
05 63 50 25 45

Suivez nous sur :
www.saint-affrique-les-montagnes.com,
Facebook et Intramuros

Directeur de la publication :
Jean-Claude GRAND

Rédacteur en chef :
Jean-Dominique Pujol

Rédaction :
L'équipe municipale

Impression :
Impact (Saint Affrique les Montagnes)
en 360 exemplaires - novembre 2024

Photo de couverture

Jacques Millet photographié le 12 avril 2019 à la place de Maire qu'il occupait alors au conseil municipal.

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC, de l'OSA, de l'Association de parents d'élèves et d'ATOUTCOEUR pour leur participation à ce bulletin.

À Jacques

Nous ne pouvons pas décemment entamer ce bulletin, qui reprend le bilan des réalisations de l'année 2024, sans évoquer la mémoire de Jacques MILLET qui nous a quitté en février de cette année.

Jacques, conseiller municipal pendant des années, tu étais déjà très investi auprès des habitants de ta commune auxquels tu étais toujours prêt à rendre service. Durant ces années, tu auras été en particulier la cheville ouvrière de la reconstruction du four à pain de Pech Gayraud sur son emplacement actuel. Depuis, tous les ans, pour le Rétro Show, tu t'attelas à la cuisson de quelques fournées de pain dans ce four à bois que tu venais préchauffer dès le jeudi soir, dont tu entretenais la chauffe le vendredi pour cuire ton pain le samedi puis le dimanche.



Jacques en pleine reconstruction du four à pain

Devenu maire en 2014, toujours prêt à œuvrer pour la commune, tu n'hésitais jamais à mettre tes mains « dans le cambouis ». C'est ainsi que tu as complètement refait, accompagné de quelques volontaires, l'appartement au-dessus de l'école en faisant ainsi économiser environ 50.000 € à ta commune, initiative parmi bien d'autres du même genre.

Après six années d'un investissement de tous les jours au service de ta commune et de tes concitoyens, tu as décidé de te retirer tout en demeurant conseiller municipal. Mais cela ne te suffisait pas à combler ton amour pour ton village, tu as créé, avec l'aide de quelques personnes, puis présidé l'association Atoutcoeur pour proposer des animations aux séniors du village et des alentours.

En quittant tes fonctions de Maire, tes mots furent :
« **A l'heure de passer la main, j'ai souhaité dire le bonheur que j'ai eu à animer une équipe motivée qui a l'envie de travailler ensemble au service des Saint Africaines et des Saint Africains.**

Les débats entre nous ont parfois été agités, preuve de l'implication de tout le monde, mais l'écoute réciproque, le bon sens et la modération ont toujours eu le dernier mot. J'ai mis un point d'honneur à ne jamais faire prévaloir ma qualité de Maire et toutes

nos décisions ont été débattues et prises dans le respect de la majorité du conseil. »



Jacques, lors de sa dernière présentation des vœux à la population en tant que Maire en janvier 2020.

Tu es tout entier dans ces mots qui disent ton engagement, ton humilité, ton esprit d'équipe, ton respect de l'autre et de ses opinions.

Et ces valeurs, moi et mon conseil avons tenu à les perpétuer et ce sont elles qui président toujours à notre travail à l'intérieur du conseil municipal et au processus de prise de décision.

En ce triste jour du 13 février de cette année, ils étaient nombreux, bien sûr tout ton village, mais aussi bien des gens d'ailleurs, pour t'accompagner vers ta dernière demeure en rendant hommage à l'homme que tu étais. Ton souvenir restera à jamais présent dans nos cœurs.

Pour continuer à honorer ta mémoire, le conseil municipal a décidé de donner ton nom à l'espace où se trouve ce four à pain que tes mains ont reconstruit et fait fonctionner en apposant une plaque sur celui-ci. Et il y avait foule, le jour de l'inauguration de cette plaque, pour entourer les officiels, ce qui démontre le respect des habitants pour l'homme que tu étais.

J'ai été fier d'être ton premier adjoint pendant ton mandat. Aujourd'hui Maire, j'espère poursuivre le sillon que tu as tracé et être digne de toi.

Au moment de conclure ce mot à ton adresse, je veux simplement te dire que je te remercie pour tout ce que tu as fait pour le village et qui doit rester un exemple pour nous tous.

REPOSE EN PAIX.

Jean-Claude GRAND

Le mot du maire

Chères Saint Affricaines,
Chers Saint Affricains

Comme développé en page précédente, l'année 2024 a bien mal commencé avec le décès de Jacques. Mais comme il nous l'aurait lui-même demandé, nous devions poursuivre la route et nous l'avons fait.

• ÉPICERIE :

Au début de l'an dernier, nous avons déploré la fermeture de l'épicerie du village. Depuis, nous avons déployé **tous nos efforts**, avec l'**appui de notre communauté de communes**, pour permettre aux habitants de retrouver ce **service indispensable**, en particulier pour **nos aînés**. **Démarches et suivi** auprès des opérateurs locaux et de toutes les parties prenantes (Chambre de Commerce, ancienne gérante, liquidateur judiciaire, etc.), nous n'avons rien négligé pour parvenir au résultat escompté.

Ce mois de Novembre a vu l'aboutissement de nos efforts conjoints avec **la réouverture de cette épicerie** qui, au-delà du service de base qu'elle apporte, marque aussi le retour attendu d'un **lieu de vie sociale**. Et je tiens à remercier chaleureusement Vincent POUZENC, gérant du Proxi de Verdalle, d'avoir accepté de **s'impliquer** dans cette entreprise. **Sa réussite dépend aussi de nous**. Mais je suis sûr que chacun(e) saura retrouver le chemin de son épicerie !

• CONSEIL MUNICIPAL JEUNES :

Cette année 2024 est celle de la **passation de pouvoir**. En effet, élu pour 2 ans, le premier conseil municipal jeunes qu'a connu notre commune, a vu son mandat se terminer en juin avec la fin de l'année scolaire. Ses réalisations seront présentées plus loin par Chantal GARRIGUE dans la rubrique de la commission scolaire. **Un nouveau conseil** a été élu en novembre et se mettra au travail dans la lignée de son prédécesseur.

Pour ma part, je souhaite vous partager le **bonheur** que nous

trouvons à encadrer les réunions de ce conseil où les **idées** foisonnent, des idées à hauteur d'enfant que nous, adultes, n'aurions jamais. Il suffit ensuite de les guider vers la **réalisation** de leurs idées en franchissant une à une toutes les étapes de répartition des rôles, de devis, de budgétisation, comme dans le conseil des grands.

Mais au-delà des réalisations des uns et des autres, c'est **l'apprentissage de la citoyenneté**, du travailler ensemble et surtout du **respect des idées et de la parole de chacun**.

• LA ROUTE DE LA LANDE :

Juste un mot rapide sur ce dossier qui nous occupe depuis bien trop d'années. L'année 2024 nous a permis de **lever les obstacles** notariaux rencontrés. Nous sommes désormais en attente du rendez-vous pour concrétiser officiellement la fin de cette procédure et pouvoir commencer les travaux avec la communauté de commune.

• LA D 85 DANS LA TRAVERSÉE DE NOTRE VILLAGE :

Nous avons évoqué ce sujet à de multiples reprises dans le passé. Nous y consacrons un dossier plus fouillé dans la rubrique Infos. En octobre et novembre, nous avons déployé **la première phase** de ce projet de sécurisation avec la pose d'écluses **provisoires**. Je veux ici insister sur le fait que ce dispositif était une **ébauche** destinée à tester sa **faisabilité** et son **efficacité** en faisant simultanément des mesures de vitesse. La solution définitive mise en place bénéficiera des adaptations que **l'expérience imposera**.

Alors que nous nous efforçons de **gérer au mieux notre village**, je n'oublie pas que son **animation** est l'affaire des **associations** que nous appuyons de toutes nos forces y compris en leur ouvrant les pages de ce bulletin. Mais nos associations ne sont rien sans les **bénévoles** qui les font vivre. Je tiens donc à les **remercier** tous chaleureusement pour leur travail de 2024 et je suis sûr de leur engagement pour 2025.

2024 a été une année de transition à la Mairie avec le départ en retraite de notre secrétaire **Sylvie COLLOT** et l'arrivée de **Laure VALERY** pour la remplacer. Je veux remercier Sylvie pour les années de bon travail effectué à nos côtés et lui souhaiter la meilleure des retraites. Quant à Laure, ses débuts sont **prometteurs** et je tiens à la remercier de **son implication** au quotidien. **Remerciements** également à toute l'équipe municipale, élus et employés.

Bravo à l'équipe pédagogique de notre école pour son travail auprès de **nos enfants** et en particulier à Pascale LACOURT, Directrice, pour **l'appui** qu'elle apporte et le **relais** qu'elle constitue au conseil municipal jeunes.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2025. Je vous donne rendez-vous à tous pour les vœux du Nouvel An qui auront lieu le dimanche 12 janvier 2025.

Jean-Claude GRAND

Vie du village

Janvier : Les vœux du Maire ! Claudie BONNET, conseillère départementale, s'exprime.



Fevrier : Interview de notre Maire sur FR3. Il expose la nécessité de faire des travaux de sécurisation sur le CD85 pour se préparer à l'augmentation du trafic poids lourds annoncée par le concessionnaire de l'A69.



Janvier : Réunion à la CCI de Castres en présence du Préfet et du Président du Conseil départemental. À l'écran, Saint Affrique les Montagnes classé en priorité 1 pour sécuriser sa traversée suite aux reports de trafics induits par l'arrivée de l'A69.



Mars : Changement de secrétaire de Mairie. Laure remplace Sylvie.



Avril : Les parents d'élèves se sont retrouvés les manches. Ils relookent la cantine de leur école.



Mai : Apprentissage de la citoyenneté, nos enfants votent pour leur livre préféré



Mai : Journées de la jeunesse à Aussillon. Notre CMJ est primé pour son projet de panneau de basket à hauteur d'enfant.



8 Mai : Marcel MARTY est décoré de la Légion d'Honneur pour acte de bravoure lors de la guerre d'Algérie



Mai : Le CMJ organise un challenge de ramassage de déchets avec Verdalle. Les enfants avec leur « butin » et leurs diplômes



Mai : Café associatif de la MJC. Inauguration en présence de notre député Jean TERLIER

Juin/Juillet : 2024 année d'élections avec les européennes et les législatives anticipées



Juin : L'année scolaire se termine sur la fête de l'école



Juin : Nathan et Attila présentent le projet de Géocaching finalisé par le CMJ.



Juin : Encore une idée du CMJ !
Les jeux intergénérationnels avec la collaboration du club des aînés AtoutCoeur



Juillet : Installation de 2 miroirs routiers pour améliorer la visibilité sur 2 carrefours du bourg.



Juillet : Dernier projet du CMJ, les bulles colorées apposées aux abords du passage piéton du chemin des Muriers.



Août : Inauguration de la plaque à la mémoire de Jacques MILLET



Septembre : Fête votive quelque peu perturbée par la météo. Spectacle de Marie-Alice et vide grenier



NOVEMBRE : Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts dont le parterre a été rénové.



NOVEMBRE : Réouverture de l'épicerie. Notre maire et Kamel TELALI de la CCSA, entourent le gérant, Vincent POUZENC. C'est à ce trio que nous devons cette renaissance



NOVEMBRE : Repas des aînés. Une journée festive avec restauration et animation de qualité.

Novembre : Nouveau Conseil Municipal Jeunes élu le 22 novembre pour 2 ans. Avec : Alexandre, Evan, Nathan, Noah et Tom



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

Comme vous le savez, la loi de finances 2025 fait couler pas mal d'encre ! Pour réduire les déficits, l'État cherche 60 milliards d'euros. Bien sûr, à l'heure de boucler cet article, ce budget n'a pas encore été voté, mais l'essentiel des mesures prévues s'appliqueront probablement. Voyons ensemble le sort réservé aux collectivités locales et donc à notre commune.

L'État envisage de diminuer de 5 milliards d'euros ses dépenses pour les collectivités locales (Régions, Départements, Communes).

Les mesures qui vont nous concerner sont les suivantes :

- 1. Baisse de la FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) :** Aujourd'hui, l'état rembourse en quasi-totalité la TVA payée par les communes sur **certaines dépenses de fonctionnement et sur toutes les dépenses d'investissement**. Les dispositions annoncées prévoient de **supprimer** le remboursement de la TVA sur les dépenses de fonctionnement et de **réduire** la part remboursée sur l'investissement.

Faisons un peu de mathématiques en prenant un exemple concret, le projet d'investir dans le déploiement des écluses sur le CD 85 : coût global estimé HT : 160 000 €. La TVA réglée par la commune s'élèvera à 160 000 € X 20% soit 32 000 €. Sur ce montant, en 2024, l'état nous aurait remboursé 31 495 €. En 2025, seulement 28 512 €, soit 3 000 € perdus pour votre commune dans cette seule opération.

- 2. Augmentation de la cotisation CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) :** Le déficit que présente cette caisse de retraite amène l'état à **augmenter la cotisation de 4 points**. Pour votre commune, cela représente une dépense supplémentaire estimée de 1 500 € sur l'année.
- 3. Gel de la dotation globale de fonctionnement :** Cette dotation ne sera pas revalorisée du montant de l'inflation. Perte estimée pour la commune : **environ 2 500 €**.
- 4. Baisse du Fond Vert :** Ce fond destiné à financer les investissements des communes dans la **transition écologique** baisse drastiquement de **2,5 milliards en 2024 à 1 milliard en 2025**. Ce fond nous avait largement aidé, notamment à substituer des lampes LED aux lampes classiques énergivores de notre éclairage public. De nouvelles subventions de ce fond seront désormais beaucoup **plus difficiles** à obtenir et **plus faibles** quand on les obtiendra.

Au bilan, si nous comprenons la nécessité pour l'état de réduire les déficits, nous avons du mal à saisir pourquoi nous nous trouvons taxés. En effet, **notre situation financière est saine** et pour ce qui nous concerne, **nous ne présentons pas de déficit**.

De plus, ces coupes dans nos budgets vont conduire les communes à **moins investir** et donc à faire **moins travailler** les entreprises qui nous entourent et nous emploient, nous, nos parents, nos amis, nos voisins avec les **conséquences** qu'on imagine.

COMMISSION TRAVAUX

2024 s'achève sur la réfection de la chaussée de l'avenue des Platanes et l'embellissement de cette même rue. Le monument aux morts a fait également peau neuve avec la pose d'un béton désactivé.

Pour 2025, les travaux prévus sont la mise en sécurité du CD85 ainsi que le busage du fossé puis la création d'un piétonnier par-dessus, côté vieux bourg, de la route Castres Revel pour mettre en sécurité les marcheurs, les poussettes et les handicapés en fauteuil.

L'embellissement du village se poursuivra. Plusieurs options sont sur la table, les choix ne sont pas faits. Nous reviendrons vers vous lorsque nous aurons avancé sur ce dossier.

Des écluses provisoires ont été mises en place du 14 octobre au 18 novembre afin de déterminer si cette solution sera la plus efficace pour réduire la vitesse. Un article détaillé fait le point sur ce dossier plus loin dans la rubrique « INFOS ».

En ce qui concerne la route de la lande, l'avancée du chantier est toujours en attente du feu vert de l'administration.



Réfection des parkings sur l'avenue des Platanes

COMMISSION SCOLAIRE

Lundi 2 septembre 2024, 54 élèves ont retrouvé les bancs de l'école et l'équipe pédagogique au complet les a accueillis selon la répartition suivante :

- 22 élèves en Maternelle, de la Toute Petite Section (TPS) à la Grande Section (GS)
- 10 élèves en CP et CE1
- 22 élèves en CE2/CM1/CM2.

L'arrivée de 2 élèves supplémentaires en Toute Petite Section (TPS) prévue en janvier 2025 augmentera l'effectif de l'école qui passera à 56 élèves.

Garder notre troisième classe reste une de nos priorités, c'est pourquoi, nous maintiendrons les actions suivantes :

- Organisation d'accueils personnalisés
- Recensement en mairie des naissances et futurs arrivants (achat/location d'habitations ou constructions)
- Distribution d'un flyer dans les commerces et la crèche du village
- Affichage d'une plaquette en différents points stratégiques et sur Intramuros
- Distribution d'un questionnaire pour dénombrer les enfants du village en âge de s'inscrire à l'école
- Relance de la mise en place d'une liaison école/crèche

Le premier conseil école s'est tenu le 17 octobre 2024. Différents points ont été abordés, dont :

- **L'approbation du Règlement intérieur et la Charte de la laïcité.**
- **La présentation du programme pHARe :** il vise à lutter contre le harcèlement et protéger chaque élève.
- **Le projet école :** qui aura pour thème, cette année, « 4 » : Les 4 saisons avec l'intervention du CPIE et les 4 éléments (eau, air, terre et feu) avec demande de visite de la Halle des machines.
- **Les travaux réalisés, financés par la municipalité :** porte d'entrée bâtiment principal, panneaux photovoltaïques toit classe cycle 3, peinture du réfectoire réalisée par les parents d'élèves, étagères Maternelles et bancs CP/CE1/CE2, changement chasse d'eau WC extérieurs, coût location du chapiteau de la fête de l'école.
- **Les travaux à réaliser :** réfection de l'avancée du petit préau, peinture du préau, néons des classes progressivement remplacés par des LED, peinture du passage à niveau après les travaux de voirie.
- **La sécurité à l'école :** Deux exercices PPMS (attentat-intrusion et confinement) et deux exercices évacuation incendie auront lieu cette année.
- **Les activités et sorties scolaires :**
 - Ecole et Maternelle au Cinéma avec 3 séances prévues du CP au CM2 et 2 séances prévues pour les élèves de maternelle ;
 - Deux projets ADAGE : 1) « MASHUP » travail sur une table de montage pour les classes de CP à CM2 et 2) « Programmer des robots » pour le cycle 3 ;
 - Piscine : une demande va être faite pour des séances à la piscine découverte de Puylaurens sur 4 demi-journées consécutives aux mois de mai/juin 2025.
 - Marché des connaissances : En lien avec le programme pHARe, animation d'ateliers pour partager leurs connaissances,
 - Journée contre le harcèlement : ce sera la journée de la gentillesse avec l'action « mon ami secret ».
 - Le repas et le goûter de Noël offerts par la Municipalité à tous les élèves, distribution de cadeaux par le Père Noël.
 - Le spectacle de l'école qui aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

Les enfants de l'école ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France lors de la cérémonie du 11 novembre avec le dépôt d'une gerbe et de fleurs sur le monument aux morts, la lecture de poèmes et le chant de la Marseillaise à capella.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

Évènement marquant de cette rentrée, les élections d'un nouveau Conseil Municipal Jeunes.

Mais, avant le passage de témoin, je passe maintenant la plume à nos 8 Conseillers Municipaux sortants qui vont vous présenter les 4 projets qu'ils ont menés de main de maître au cours de leur deuxième année de mandat :

- **Catégorie Environnement :** Bulles colorées – Porteurs du projet : Zoé DELPAS et Jules ANGEL « *L'idée de ce projet est de mettre en place des bulles colorées aux abords des passages piétons au niveau de l'école, de l'épicerie, etc.... pour sensibiliser les automobilistes à ralentir.* »
- **Catégorie Intergénérationnel :** Faire le lien entre jeunes et anciens – Porteurs du projet : Léa GARRIGUES et Guilhem BRUGIONI « *L'idée de ce projet est de faire le lien entre les anciens et les jeunes autour d'activités (jeux, lecture, histoires du village...).* »
- **Catégorie Culture :** Créer un Géocaching – Porteurs du projet : Attila CREQUIGNE et Nathan NGUYEN « *L'idée de ce projet est de créer un jeu consistant à trouver, de manière ludique et originale, une géo boîte contenant un objet insolite dans un lieu précis du village pour*

en apprendre l'histoire. Une chasse au trésor à l'aide de devinettes, rébus et/ou coordonnées géographiques. »

- **Catégorie Vivre Ensemble** : Challenge sur quantité de déchets ramassés – Porteurs du projet : Xabi PLET et Timéo FOURNES « *L'idée de ce projet est de créer un challenge, avec une autre école ou commune, basé, par exemple, sur la quantité de déchets ramassés où Solidarité, Citoyenneté et Convivialité sont les maîtres mots. »*

Un grand merci à nos 8 Conseillers Municipaux Jeunes qui, au cours de ces deux années de mandat, ont travaillé sans relâche, dans le respect et l'engagement citoyen au service de leur village pour mener à bien des projets magnifiques autour de moments de partages conviviaux intergénérationnels ou inter villages.

Une expérience riche en apprentissage du vivre ensemble mais aussi en émotion lorsqu'ils ont été récompensés pour leur mérite et leur travail par le Trophée de l'engagement et le prix de l'originalité !!

Bravo à eux et Merci à vous tous qui avez contribué à mener à bien cette belle aventure !!

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Matinée citoyenne de ramassage des déchets : Cette année, cette matinée était à l'initiative du Conseil Municipal Jeunes qui a organisé un challenge avec nos voisins et amis Verdallais. La matinée s'est déroulée au mieux, le soleil était de la partie et la motivation des participants aussi. S'en est suivie la pesée de la récolte de chaque commune puis tout le monde s'est retrouvé à Verdalle pour entendre le discours concocté par Xabi et Timéo (à l'origine et à la réalisation de ce projet) et prononcé devant l'assistance et les Maires des deux communs. Et le tout s'est terminé autour du verre de l'amitié

- **Irrigation des vasques de la mairie**

Avant de terminer le goudronnage de l'avenue des platanes, nous avons installé une petite canalisation enterrée pour irriguer par goutte à goutte les vasques devant la mairie. Cela devrait permettre d'avoir de belles fleurs sans mobiliser tout le conseil municipal pour assurer les tours d'arrosage.

- **Bancs et tables de pique-nique**

Nous avons installé des nouveaux bancs au bord du boulo-drome qui se situe au stade ainsi qu'une table de pique-nique. Une deuxième table est prévue à proximité de la borne de recharge à l'espace des muriers.



- **Collecte des ordures ménagères**

Pour alléger nos poubelles (dont le traitement coûte de plus en plus cher) des composteurs publics ont été inaugurés au printemps et sont bien utilisés par les riverains.

Il faut simplement ne pas oublier de rajouter de temps en temps du broyat qui est à disposition à côté des composteurs. Cela empêchera les odeurs et les suintements.

La page des associations



MJC

L'année 2023-2024 aura été marquée par une vie associative particulièrement dynamique. Nos activités sportives ont connu un succès fulgurant, le Noël des enfants a

enchanté petits et grands, et notre traditionnel aligot a rassemblé les gourmands.

Le concert du printemps et la fête du village ont également été des moments forts. Si la météo nous a malheureusement privés de notre rétro show, nous avons pu célébrer l'ouverture du café associatif "L'Usine", un lieu de vie convivial qui a rapidement trouvé sa place dans notre village.



Notre équipe, désormais composée de 27 membres actifs, s'est renforcée avec l'arrivée de Léa Calmette en tant que co-présidente. Aux côtés d'Amélie Fourès et Dominique Vieu, nous sommes déterminés à poursuivre nos actions. Nous allons, non seulement maintenir nos activités existantes, qui ont fait leurs preuves, mais également développer de nouveaux projets autour du café associatif.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie pour son soutien constant, tant sur le plan humain que financier, ainsi que le club Atout Coeur et tous nos partenaires qui contribuent à la vie de notre association.

Rejoignez-nous pour cette nouvelle année pleine de surprises !

Suivez notre actualité sur Facebook et Instagram.

Le Conseil d'Administration



O.S.A

SAISON 2024/2025

Avant de parler de la nouvelle saison 2024/2025, un petit mot pour revenir sur la saison dernière. Avec un effectif réduit et beaucoup de blessés,

le club finit à une honorable 4ème place au classement final du championnat Ufolep de 2ème Division. En coupe du Tarn, notre parcours se termine en 1/8 de finale.

Pour cette nouvelle saison, l'O.S.A. a eu le plaisir de voir arriver pas moins de huit recrues ! Entraînés par Patrice et Stéphane, nos 23 joueurs licenciés sont motivés et déterminés à finir sur le podium du championnat et à porter fièrement nos couleurs.

Courant du mois de décembre, le traditionnel calendrier sera proposé au village. Vous y trouverez les dates de nos rencontres à domicile notamment. Vous pouvez aussi connaître l'actualité du club sur notre page Facebook et Instagram.



Je souhaiterais remercier nos supporters présents sur la touche qui viennent nous encourager le dimanche. Un grand merci aussi à tous nos sponsors ainsi qu'à la Mairie qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Au nom du club, je vous présente nos meilleurs vœux et vous souhaite une belle fin d'année et de bonnes fêtes à tous.

Sportivement,

Pierre Carrel
Président de l'O.S.A.



APE DE SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de Saint Affrique les Montagnes a pour objectif, en collaboration avec

l'équipe éducative et la Mairie, de participer à l'amélioration de la vie scolaire des enfants.

Pour faire le bilan de cette année écoulée, nous pouvons dire qu'elle fut encore une fois encourageante.

Les actions menées tout au long de l'année ont porté leurs fruits.

Des événements sont cette année encore prévus tout au long de l'année pour pouvoir financer certaines manifestations, comme le Noël des enfants, la sortie de fin d'année, etc...

Pour la période 2024-2025, c'est un nouveau bureau qui est à l'action pour assurer cette mission car, nous concernant, nous quittons l'association, nos enfants ont rejoint les bancs du collège.

La relève est prête et nous leurs souhaitons une très belle aventure.

Merci à tous pour vos participations et votre investissement, l'équipe APE vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Estelle Saint Pierre & Angélique ANGEL
Anciennes co-présidentes

ATOUTCOEUR

Dès sa création il y a trois ans, l'association AtoutCoeur a bénéficié d'un accueil favorable.

Aussi nous tenons, à nouveau, à remercier M. le Maire et le conseil municipal qui nous ont encouragés et continuent à nous soutenir financièrement par le versement d'une subvention annuelle.

Nous sommes également reconnaissant à la MJC qui laisse à notre disposition ses locaux pour nos après-midi "belote" et nos autres manifestations.

Au moment d'écrire ces quelques mots, bien sûr, nous n'oublions pas la personne qui a été à l'origine de cette association, Monsieur Jacques Millet.

Bien connu pour son dévouement au sein de la commune, il a su fédérer autour de lui une équipe de bénévoles tous enthousiasmés par son projet. Ce fut une belle réussite, le succès a été au rendez-vous.

Malheureusement notre association, après avoir vécu la disparition de Nelly Latché, sa trésorière, fin 2023, a été à nouveau frappée par le décès de Jacques en ce début d'année. Jacques avait souhaité quelques mois avant sa disparition qu'un co-président soit désigné.

C'est aussi en sa mémoire que l'équipe de bénévoles s'est organisée pour poursuivre ces activités.

Nous avons conservé le principe d'une coprésidence, Marie-Thérèse Millet et moi-même assurant ces fonctions.

Nous tenons à remercier toute cette équipe de bénévoles qui offre du temps sans compter et fait vivre l'association.

Nos rencontres de belote, ouvertes à tous, ont lieu tous les 2ème et 4ème lundi de chaque mois. Mais nous organisons également des lotos, des repas, ainsi que des sorties en car dans la région. Ils sont ouverts à tous les Saint-Affricains ou habitants d'autres villages et sont appréciés.

Nous remercions toutes ces personnes qui participent à nos activités dans une ambiance conviviale.

Nous sommes bien sûr à l'écoute de toute proposition de la part du public qui souhaiterait d'autres activités.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 20 janvier 2025 à la MJC, vous êtes cordialement invités,

Souhaitons tous que notre association poursuive dans cette voie pour la plus grande satisfaction de tous.

Louis SÉQUIER co-président

Infos

SÉCURISATION DU CD 85 : MISE EN PLACE D'ÉCLUSES PROVISOIRES

Réduire la vitesse, c'est diminuer le risque et la gravité des accidents, mais c'est aussi rendre les rues plus sûres, en premier lieu pour les enfants, les personnes âgées ou les cyclistes. C'est également réduire les nuisances sonores.

Le CD 85 traverse notre village, le bourg ancien d'un côté, les quartiers plus récents de l'autre. Sa sécurisation est un sujet qui préoccupe votre municipalité depuis longtemps. En 2020, lors des élections, c'était un de ses engagements de campagne.

Depuis, le chantier de l'A69 s'est ouvert et la société ATOSCA, qui gère cette réalisation, nous a indiqué que la mise en service de l'autoroute, fin 2025, entraînerait un report journalier de trafic poids lourd de 100 à 150 unités sur le CD 85. Cette nouvelle a évidemment accru l'attention portée à cette affaire par votre municipalité.

Passée la période COVID de début de mandat, dès avril 2021, nous avons fait faire des relevés de vitesse pour avoir en main un constat de l'existant

Ensuite, de nombreuses réunions ont eu lieu pour faire avancer ce dossier essentiellement avec les représentants du Conseil Départemental gestionnaire de la route et de la préfecture au titre de sa maîtrise d'ouvrage de l'A69.


De ces réunions, il est ressorti que le moyen le plus adéquat pour modérer les vitesses était d'installer 3 écluses, une à l'entrée côté Castres, une à l'entrée côté Verdalle et une troisième au milieu de la traversée.

La solution des plateaux et autres coussins n'a pas été rejetée de manière définitive mais mise à l'écart dans un premier temps à cause des inconvénients sonores pour les riverains les plus proches (les ralentisseurs de type dos d'âne, eux, sont illégaux sur cette voie - arrêté du 27 mai 1994-).


En accord avec le département, il a été décidé de mettre d'abord en place des éléments provisoires tout en mesurant les vitesses pour tester, grandeur nature, l'efficacité du dispositif projeté.

C'est ainsi que les écluses provisoires ont fait leur apparition du 14 octobre au 18 novembre et des relevés de vitesse ont été effectués du mardi 15 au lundi 21 octobre 2024.

La comparaison des relevés de vitesse de 2024 avec ceux de 2021 figure dans le tableau ci-dessous :



Véhicules légers (autos et motos), chiffres journaliers							
	Nombre	Vitesse moyenne	Nbre de VL avec vitesse comprise entre :				
			0 et 50 Km/h	50 et 70 Km/h	70 et 80 Km/h	80 et 90 Km/h	au-delà de 90 Km/h
2021	2179	68	64	1131	697	231	55
2024	3846	40	3297	539	8	1,3	0,7



Poids lourds, chiffres journaliers							
	Nombre	Vitesse moyenne	Nbre de PL avec vitesse comprise entre :				
			0 et 50 Km/h	50 et 70 Km/h	70 et 80 Km/h	80 et 90 Km/h	au-delà de 90 Km/h
2021	154	59	137	13	2	0	0
2024	150	36	146	4	0	0	0

 Vitesse autorisée

 Excès de vitesse

Les enseignements sont nombreux :

- Les vitesses moyennes ont chuté de **68 à 40 pour les véhicules légers** et de **59 à 36 pour les poids lourds**.
- Le nombre de véhicules en **excès de vitesse chute également**, sachant que les excès résiduels sont principalement commis de nuit.
- Le comptage des poids lourds nous permet de constater également que **leur nombre va doubler** après la mise en service de l'autoroute.



Au bilan, cet agencement semble donc faire la preuve de son efficacité, mais doit être corrigé dans ses détails en particulier **d'éclairage et de signalisation des structures**. De prochaines réunions avec le département permettront d'affiner les divers éléments avant de passer au dispositif définitif.

TRI DES DÉCHETS DE CUISINE : UN GESTE À LA PORTÉE DE TOUS



Tout le monde peut facilement trier chez soi ses biodéchets. Ce nouveau geste a deux vertus : il permet d'alléger la poubelle noire (ou verte) et de valoriser une part importante de nos déchets quotidiens.

Pourquoi faut-il les trier ?

Depuis 2020, la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose le **tri des biodéchets pour alléger la poubelle noire**. Donc, trier ses biodéchets est devenu incontournable. Ils sont en effet très facilement valorisables et représentent un quart de la poubelle noire (ou verte).

Deux solutions indépendantes ou complémentaires :

- **Le composteur (individuel ou collectif) :**
L'utilisation d'un composteur nécessite d'avoir un jardin et de respecter quelques règles de fonctionnement (équilibre déchets secs, déchets humides, brassage régulier, aération...). Au bout de six mois environ, le composteur permet de transformer la matière organique (déchets de cuisine et végétaux) en compost grâce à l'action des organismes vivants (insectes, vers de terre...). 100 % naturel, le compost permet d'enrichir la terre du jardin.

- **La collecte en sacs orange :**
Le sac orange peut être utilisé seul ou en complément d'un composteur. Simple et pratique à utiliser, le sac orange accepte tous les déchets de cuisine sans distinction (déchets carnés, de poissons, de fruits de mer...). Une fois rempli, il doit être bien fermé (double nœud) puis déposé dans le bac noir (ou vert) à côtés des autres sacs poubelle. Il est ensuite acheminé dans la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil. À son arrivée, séparé des sacs poubelle par tri optique, il est utilisé pour produire du biogaz (par méthanisation) et du compost.

En triant nos déchets de cuisine, on allège notre poubelle, on crée de la ressource et **on maîtrise le coût de nos déchets**.

+ d'info sur trifyl.fr

UN SECOND CRÉMATORIUM DANS LE TARN SUR LE TERRITOIRE DE LA CCSA



La Communauté de Communes Sor & Agout (CCSA) a souhaité construire un crématorium sur la commune de Sémalens.

A cet effet, le Conseil Communautaire de la CCSA avait émis en 2017 un avis favorable pour une prise de participation au capital social de la Société Publique Locale (SPL) du Pôle Funéraire Public de l'Albigeois et de l'Autan (PFPA).

L'objectif ? Lui confier, par voie de concession : la conception, la construction et l'exploitation du futur crématorium.

Cette adhésion permet entre autres à la CCSA de s'appuyer sur l'expérience et la qualité de l'activité du Pôle Funéraire Public de l'Albigeois.

La 1^{ère} pierre de ce bâtiment à gestion publique a été posé en fin d'année 2024 sur la Zone d'Activité de Graboulas.

Ce nouvel équipement s'ajoutera à celui d'Albi, le seul aujourd'hui présent dans le département. Il permettra de **répondre aux besoins et de couvrir les demandes du Sud du Tarn en garantissant aux administrés une proximité et une qualité de service.**

Sa mise en service est prévue en août 2025.



Etat Civil 2024

NAISSANCES

Mathéo, Laurent, Bruno ANDRIEU
le 5 décembre 2023

Loan MARTINEZ VALERO
le 1^{er} janvier 2024

Hélios, Christian, Lucas JIMENEZ
le 15 janvier 2024

Gabriel, Arnaud, Miquel BLAZY PASTUREL
le 23 janvier 2024

Carla, Inaya BEN HAMOU
le 17 septembre 2024

MARIAGES

DEMARLE Aurélien - MANERO Domitille
le 6 juillet 2024

HERMANN Kévin - BERTHELON Julie
le 20 août 2024

PERIN Yannis - DEBOVE Suzon
le 24 août 2024

PACS

BEN HAMOU Farouk - RODRIGUES Fabienne
le 7 décembre 2023

BELDA Guillaume - HALLOWS Nina
le 11 octobre 2024

ILS NOUS ONT QUITTÉ

RIBEIRO Julie
26 janvier 1989 - 22 décembre 2023

TOBLELEM Edith
1^{er} septembre 1928 - 10 octobre 2023

TESTE Yvette, Henriette épouse BRUS
3 octobre 1929 - 8 janvier 2024

MILLET Jacques
31 décembre 1943 - 10 février 2024

GAZAGNOL Née FILAQUIER Marie-Rose
7 avril 1934 - 9 février 2024

SAUNAL René
15 juillet 1929 - 24 août 2024

Pages détente

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ENTRE PROMESSES ET DÉFIS

L'intelligence artificielle (IA) n'est plus un concept de science-fiction mais une réalité qui transforme progressivement notre quotidien. Son développement suscite de vifs débats dans notre société, entre enthousiasme et interrogations. Face à ces positions parfois opposées, examinons ses apports et ses enjeux pour notre société.

DES AVANCÉES CONCRÈTES DANS NOTRE QUOTIDIEN

- **L'Assistance Numérique Personnalisée**
L'IA révolutionne déjà notre manière de gérer nos tâches quotidiennes. Des assistants virtuels sophistiqués optimisent nos emplois du temps, facilitent notre organisation et augmentent notre productivité, notamment dans le contexte professionnel. Ces outils, loin de nous remplacer, nous permettent de nous concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée.
- **Une Révolution Médicale en Marche**
Dans le domaine médical, l'IA s'affirme comme un allié précieux des professionnels de santé. Les algorithmes d'analyse d'imagerie médicale atteignent des niveaux de précision remarquables dans la détection précoce de pathologies. Les systèmes d'aide au diagnostic permettent d'accélérer les prises en charge, tandis que la médecine personnalisée progresse grâce à l'analyse massive de données médicales.
- **La Mobilité Réinventée**
Les avancées en matière de conduite autonome promettent une transformation profonde de nos déplacements. Au-delà du confort, ces technologies visent à réduire significativement les accidents de la route, optimiser les flux de circulation et diminuer l'impact environnemental des transports.

LES MENACES : QUAND L'IA PREND LE POUVOIR ?

- **La Transformation du Marché du Travail**
L'automatisation de certaines tâches soulève légitimement des questions sur l'évolution de l'emploi. Si certains métiers sont appelés à se transformer, de nouvelles professions émergent déjà. L'enjeu réside dans notre capacité collective à accompagner cette transition, notamment par la formation et l'adaptation des compétences.
- **La Protection des Données Personnelles**
L'efficacité des systèmes d'IA repose sur l'analyse de volumes considérables de données, soulevant des questions essentielles sur la protection de la vie privée. Le défi consiste à trouver le juste équilibre entre innovation technologique et préservation de nos libertés individuelles.
- **L'Autonomie Cognitive**
À l'heure où l'IA facilite de nombreuses tâches intellectuelles, la question de notre dépendance à ces technologies mérite d'être posée. Il est crucial de maintenir et développer nos capacités de réflexion critique et de résolution de problèmes, tout en tirant parti des opportunités offertes par ces outils.

EN CONCLUSION : L'intelligence artificielle représente une avancée majeure de notre époque, comparable à l'invention de l'imprimerie ou de l'électricité. Son développement nécessite de trouver l'équilibre entre innovation et précaution, entre progrès technologique et préservation de nos valeurs. La clé réside dans notre capacité à guider cette évolution plutôt qu'à la subir, en maintenant l'humain au centre des décisions.



Au Japon, des enseignants ont utilisé l'intelligence artificielle pour détecter les étudiants qui s'endormaient en classe. Le dispositif reposait sur une caméra connectée à un algorithme de reconnaissance faciale capable de repérer des signes de somnolence, comme des yeux qui se ferment ou des têtes qui penchent. L'IA envoyait alors une alerte à l'enseignant, qui pouvait intervenir pour réveiller l'étudiant, souvent de manière humoristique.

RECETTE : LE GÂTEAU AUX POMMES "5. 4. 3. 2. 1."

INGREDIENTS :

5 cuillerées à soupe bombées de farine
 4 cuillerées à soupe de sucre
 3 cuillerées à soupe de lait
 2 cuillerées à soupe d'huile
 1 œuf
 1 pincée de sel
 1/2 paquet de levure
 2 belles pommes.

Et pour la crème :
 80g de beurre
 100g de sucre
 1 œuf
 Vanille en poudre.
 Cuisson :
 25 minutes+15 minutes



PRÉPARATION :

5. Mélanger farine, sucre, levure et sel. Ajouter lait, œuf et huile.
4. Travailler au fouet puis verser dans un moule à manqué largement beurré et fariné.
3. Couvrir de minces tranches de pommes puis mettre au four 180° pendant 25 minutes.

2. Préparer la crème et arroser le gâteau à sa sortie du four puis le remettre à cuire 15 minutes pour terminer la cuisson.
1. À la sortie du four poser un couvercle pour que la vapeur décolle le gâteau

MOTS FLECHES

Solution sur le site de la commune : www.saint-affrique-les-montagnes.com

EAS-RELIEF	BIOME AU LABO	C'EST LA FÊTE EN ESPAGNE !	ELLE TOUCHE SANS TRAVAILLER	CELA ÉVITE UN BLA-BLA-INUTILE	DECOUÛTE DE BURE	PIÈGE DE SABLE
IL MET À BONNE DISTANCE	ENRON INTERPLA-NÉTAIRE	AUDACE	FERME		APPEL AU SECOURS	ENNEMI
					BREVE ANNÉE	
FORCES DE L'HABITUDE	ESCALE AL-GÉRIENNE			PLATS INDIENS		
TRES DÉVOUÉ	LOIN DE LA PLAINE			TRAINENT SANS BUT	SECRÉ-TION GLUANTE	
					QUATRE À OSTIE	
CLASSE AVANT LES CONCOURS			EN SON MILIEU EST LA PUPILLE			RÉGION DE BRE-TAGNE
ÉCHARPE			LUSTRE			SAIT SE SURVIVRE DE LA RADIO
			ELLE SE TROUVE EN TÊTE			
			MASSIF DE SUISSE			
SIMPLE					LE NOUVEAU EST PETIT	ÇA SE COÛDE OU ÇA SE COLLE
LE BOUT DU BOIS					L'IRIDIUM	
		VER DES SABLES				
TROUBLÉ ET PEUT-ÊTRE MÊME AFFOLÉ				AMOU-REUX DE LA DOUCE FRANCE		

Crédit Mots-Fleches : www.leparisien.fr

